Paris, le 22 juillet 2019

**Emmaüs France et de la Fondation PSA lancent le projet « La Mobilité en partage »**

* **Première expérimentation aux Ateliers du Bocage, le 13 juin dernier pour lever les freins à l’insertion des personnes en situation de précarité dans les zones rurales ou péri-urbaines**
* **Développement de plusieurs solutions dont l’autopartage avec l’utilisation des véhicules des entreprises pour les trajets domicile-travail des salariés**
* **Test d’un apprentissage personnalisé des règles de sécurité routière pour le passage du permis de conduire**

Hubert Trapet, Président d’Emmaüs France *« La précarité liée à l’absence de mobilité s’accentue depuis une vingtaine d’année en France. Ce problème est particulièrement accentué en zones rurales et péri-urbaines dans lesquelles de nombreuses structures Emmaüs opèrent. C’est pourquoi ce partenariat a été développé avec la Fondation PSA, acteur de référence sur ces questions, afin de construire ensemble les réponses les plus pertinentes, ambitieuses et innovantes à cette problématique. »*

« *La Fondation PSA place la mobilité au cœur de ses actions, c’est pourquoi elle a choisi de soutenir* [*ce projet*](https://www.fondation-psa.com/fr/nos-actions/grands-projets/emmaus-france) *qui propose des solutions innovantes à la problématique de la mobilité en s’appuyant sur les parties prenantes des territoires* » déclare Karine Hillaireau déléguée générale de la Fondation PSA.

Le projet « Mobilité en partage » s’articule autour deux axes distincts.

Tout d’abord le « pouvoir bouger », il s’agit de réinventer une solution de mobilité solidaire, collective, et inclusive, à destination des personnes les moins autonomes dans leur mobilité. Plusieurs solutions sont à l’étude comme l’auto partage et d’autres solutions sont également en réflexion : le court-voiturage, l’auto-stop organisé, le vélo à assistance électrique.

Ensuite, le « Savoir bouger », il faut procurer aux bénéficiaires les compétences pour être mobile. C’est une difficulté largement observée à Emmaüs, il y a de nombreux freins à l’apprentissage de la mobilité : le code, le permis de conduire. Ces difficultés peuvent être très variées : manque de temps, coût élevé du permis, apprentissage isolé et compliqué. Nous testons en ce moment une formule d’apprentissage qui permet à 6 personnes de se préparer aux examens d’Etat.

**Contact presse : Laurence Bussac +33 6 32 24 04 86** **- fondation@mpsa.com - psa-presse@mpsa.com**

***A propos de la Fondation PSA : La mobilité solidaire au cœur de nos actions***

*La* [*Fondation d’entreprise PSA*](https://www.fondation-psa.com/fr)*, créée en juin 2011, est née d’une volonté du Groupe de contribuer activement au développement de la solidarité et de l’insertion autour du thème central de la mobilité. Elle est un élément fort de sa politique de responsabilité sociale, qui s’exprime par le soutien à des initiatives locales innovantes, ainsi que par la conduite de partenariats d’envergure nationale. En 8 ans d’activité, la Fondation a accompagné plus de 500 projets portés par des associations, ONG et structures d’intérêt général. Médiathèque : medialibrary.groupe-psa.com*

**Contact presse : Médéric Jacottin** **+33 1.41.58.25.23** **mjacottin@emmaus-france.org**–

***A propos d’Emmaüs France : Ne pas subir - toujours agir***

*Crée par l’abbé Pierre en 1949, Emmaüs est un mouvement de lutte contre la pauvreté et ses causes. Véritable écosystème dédié à la solidarité au service des personnes les plus vulnérables, il agit dans les domaines de l’action sociale, de l’insertion, de l’hébergement et du logement. Il compte aujourd’hui 287 structures et plus de 27.500 acteurs, ancrés localement sur l’ensemble du territoire.* [www.emmaus-france.org](http://www.emmaus-france.org)